



Communication No 3, Saison 2011 / 2012

Coupe Suisse des seniors 2011 / 2012

1. Inscription pour la compétition de la saison 2011 / 2012

Au total 32 équipes se sont annoncées pour cette compétition (en annexe la liste d'adresses des participants et des préposés aux seniors).

2. Organisation

Le responsable de l'organisation de cette compétition:

Ligue Amateur de l'ASF
Case postale
3000 Bern 15

Téléfon
Fax
E-Mail

031 / 950 82 22
031 / 950 81 81
al.la@football.ch

Responsable du Comité de la LA
Jacky Marcuard
Rue des petites buttes 19
1180 Rolle

Natel

079 / 622 38 15

3. Calendrier

1er tour (1/16 finale) **samedi, 03 septembre 2011**
2ème tour (1/8 finale) **samedi, 24 septembre 2011**
3ème tour (1/4 finale) **samedi, 22 octobre 2011**
4ème tour (1/2 finale) **samedi, 28 avril 2012**

La finale aura lieu samedi 02 juin 2012 au Tessin

4. Tirages au sort

Les tirages au sort seront toujours faits une semaine après les matches de chaque tour.

Le tirage au sort pour le **1^{er} tour du samedi, 03 septembre 2011 se présente comme suit:**

Jeu 1:	FC Brig-Glis	-	FC Dürrenast
Jeu 2:	FC Konolfingen	-	SC Zofingen
Jeu 3:	FC Kölliken	-	FC Romanshorn
Jeu 4:	FC Kosova	-	SC Dornach
Jeu 5:	SV Muttenz	-	F.K. Bratstvo
Jeu 6:	FC Rapperswil-Jona	-	FC Bad Ragaz
Jeu 7:	FC Münsingen	-	FC Bellach
Jeu 8:	FC Winkeln SG	-	SC Kriens
Jeu 9:	FC Brüttisellen-Dietikon	-	US Gambarogno
Jeu 10:	FC Gunzwil	-	US S. Antonino
Jeu 11:	AC Malcantone	-	SC Buochs
Jeu 12:	FC Conthey	-	FC Gland
Jeu 13:	FC Satigny	-	FC Villeneuve Sports
Jeu 14:	ES FC Malley LS	-	FC Perly-Certoux
Jeu 15:	FC Collex-Bossy	-	FC La Tour/Le Pâquier
Jeu 16:	FC Courtepin	-	FC Boncourt 05

5. Rapports d'arbitrage et cartes de joueurs du contrôle de qualification

Tout de suite après le match, **l'arbitre envoie son rapport et les cartes des joueurs au Secrétariat de la Ligue Amateur de l'ASF, Case postale, 3000 Berne 15.** En vue d'un contrôle de qualification, les copies des cartes de joueurs seront ensuite remises aux préposés aux seniors des associations régionales. Après contrôle, les irrégularités doivent être signalées immédiatement au Secrétariat de la Ligue Amateur.

6. Renvois des matches

Le membre du Comité de la LA doit être avisé par le club organisateur lorsqu'un match a dû être renvoyé. Lors de renvois pour cause de terrain impraticable, les dispositions du RJ sont seules valables. Si un match doit être renvoyé pour cause de terrain impraticable, il doit automatiquement être rejoué le samedi suivant.

7. Généralités

Le droit de participation est réglé par le règlement de la Coupe Suisse des Seniors (édition 2007). Pour autant qu'il n'existe pas de prescriptions particulières dans le règlement ci-dessus, sont déterminantes celles prévues dans le règlement régissant les compétitions des seniors, des vétérans et des aînés, le RJ ASF (édition 2012) et les statuts ASF (édition 2011).

La désignation des arbitres est effectuée par le membre convocateur de la région où se dispute le match. Les arbitres doivent être qualifiés au moins pour la 2^{ème} ligue.

Ligue Amateur de l'ASF

Le responsable:



Jacky Marcuard

Le secrétaire:



Ramon Zanchetto

Annexe:

- Liste des adresses préposées régionaux des seniors /
Liste des adresses des clubs concernés

Va à:

- clubs concernés (l'adresse off. du club)
- associations régionales (E-Mail)
- préposés régionaux des seniors (E-Mail)
- secrétariat central de l'ASF
- sections SFL / 1ère ligue
- membres du comité

Muri, le 27 juillet 2011